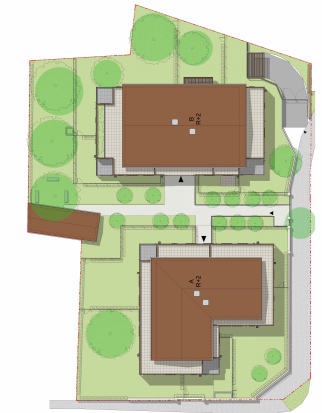


- Retombée de poutre hauteur sous plafond > à 2.2m
  - Élément de cuisine
  - Chaudière
  - Gaine Technique
  - LL : Emplacement Lave-linge
  - C : Emplacement Cuisson
  - VRE : Volet Roulant Elec
  - Tableau électrique
  - LV : Emplacement Lave-vaisselle
  - R : Emplacement Réfrigérateur
  - HSP : Hauteur sous plafond
- F : Fenêtre - PF : Porte fenêtre - ALvitrée : Allège vitrée - Em : encadrement métallique et volet fixe - PI : Placard  
Pa : Paillasse carrelée - GC : Garde corps

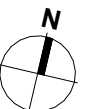
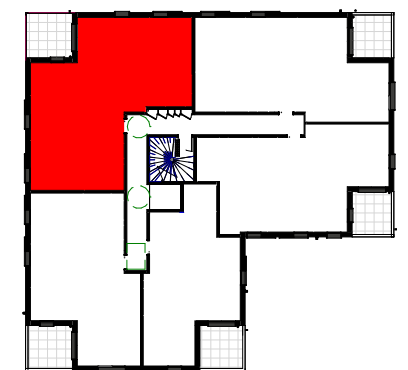


01 480 FAREINS

## Bâtiment A R+1 - A105 - T4

Indice B

Date 22/12/2025



Séjour/Cuis. + placard	40.16 m <sup>2</sup>
Chambre 1	11.53 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.52 m <sup>2</sup>
Chambre 3 + placard	12.25 m <sup>2</sup>
Sdb	5.17 m <sup>2</sup>
Sde	3.1 m <sup>2</sup>
Wc	1.21 m <sup>2</sup>
Dgt	1.95 m <sup>2</sup>
<b>SHAB totale</b>	<b>84.89 m<sup>2</sup></b>
Balcon	9.3 m <sup>2</sup>

### Document non contractuel

Les cotes et surfaces sont mentionnées à titre indicatif et sont susceptibles de variations dans les tolérances du contrat.  
Les gaines techniques, faux-plafonds, soffites connus sont mentionnées à titre indicatif. Pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires, ils sont susceptibles d'être modifiés.  
La représentation des éléments de cuisine, de salle de bains et de mobilier n'ont qu'une valeur administrative. Seuls les éléments dans la notice descriptive de vente sont contractuels.  
La surface des placards est intégrée à la surfaces des pièces.  
La représentation graphique des haies et arbres est purement symbolique et n'a pas de caractère contractuel.

